

Synthèse des échanges

RENCONTRE PROFESSIONNELLE

Bois bleu/scolyté

Le 10 mars 2026

de 16h00 à 17h30

à MAILLAT

« Comment les acteurs de la filière s'adaptent à l'afflux de ces bois ?
Quelles sont les perspectives pour mieux les valoriser ? »



Rappel des intervenants :

- Noé BARDONE, responsable de production de la scierie Ducret
- Sandra RUDIGUER, architecte de l'agence Lieux Fauves
- Dan CARTER, co-gérant de Tournier Charpente
- Laurence DE LORENZI, responsable de conception de la Com-Com Plaine de l'Ain
- Damien BLONDIAUX, chargé de mission forêt bois à la Région AuRA

1. Compte rendu des échanges tenus lors de la séquence en salle :

Les craintes :

- voir le bois bleu/scolyté devenir une exigence sur certains projets ;
- voir la part de bois non locaux augmenter dans les projets de construction/rénovation du territoire (marchés publics et privés) ;
- voir la ressource locale partir à l'étranger et/ou être massivement déclassée.

Les besoins et les attentes :

- valoriser au mieux la ressource locale (valeur ajoutée conservée à toutes les étapes de la chaîne de valeur) ;
- renforcer le dialogue, favoriser les échanges de connaissances au sein de la filière et vers l'extérieur pour faciliter l'utilisation des bois de crise, et notamment bois bleu, en bois d'œuvre ;
- encourager l'**acceptation** du bois bleu/scolyté dans les projets de construction et rénovation mais veiller à ne pas l'imposer.

Les blocages et les freins :

- difficulté au niveau de la commercialisation avec l'aspect visuel des bois bleus/scolytés, surtout quand son emploi est visible
- au niveau de la première transformation :
 - l'afflux de bois sec pendant certaines périodes nécessite un travail en flux tendu pour valoriser ce bois rapidement et éviter d'accentuer son déclassement ;
 - la principale difficulté se situe au niveau tri avec la différence de qualité et donc de destination sur un même lot ;
 - il y a aussi une complexité au niveau de la gestion du temps de séchage entre les bois vert et sec.
- des incertitudes sur les formulations à utiliser dans les marchés publics pour favoriser l'acceptation de bois scolyté/bois bleu
- des incertitudes pour répondre aux conditions du bonus bois scolyté/bleu du dispositif régional d'aide à la construction en bois local : nécessité de garantir une part significative de bois scolyté dans l'ouvrage
- la difficulté de communication entre les différents acteurs de la filière sur leurs besoins et attentes spécifiques en termes de présence de bois bleu/scolyté dans les projets.

Les propositions :

- accentuer la communication sur le fait que le bois bleu peut être utilisé : il faut que les maîtres d'ouvrages soient intéressés et sensibilisés à l'utilisation de ces bois scolytés et locaux mais aussi que les professionnels rassurent les utilisateurs lors de la conception des projets
- diffuser largement les études INESE et PROMESSE du FCBA
- lors des discussions avec les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre :
 - mettre en avant la singularité de ces bois bleu/scolytés, l'aspect esthétique et vivant du matériau (parallèle fait avec la pierre de Bayadère où les tons crème et bleuté sont recherchés par certains architectes)
 - croiser avec des enjeux locaux pour mettre l'accent sur l'importance d'utiliser les bois de crise (pour l'extension de la salle des fêtes de Cize, le parallèle avec la crise de la pyrale du buis a été fait et a motivé la commune à utiliser du bois bleu/scolyté)
- communiquer avec des exemples concrets en s'appuyant sur des visites de chantiers (ressourcerie de Gex par exemple)
- lors de la conception d'un projet, mettre tout le monde autour de la table pour essayer de mettre en compatibilité le projet avec la ressource locale (Lieux FAUVES ont par exemple mis en place un groupement avec scieur, charpentier et lamelliste pour répondre à un marché public)
- mettre en avant les avantages de la construction bois (démontable et aspect modulable, bonne tenue au feu, etc.) et le dispositif financier régional en faveur de la construction bois local (taux d'aide bonifié dans le cas de la valorisation de bois scolyté/bois bleu) + en appeler à la responsabilité collective de tous les acteurs de l'acte de construire (valoriser au mieux, c'est-à-dire en qualité charpente quand c'est possible, les bois locaux, et notamment les bois dépérissants : cela doit devenir une évidence pour tous !)

2. Propositions de travail en lien avec la cellule de crise :

Avec l'ensemble des échanges retranscrits ci-dessus, plusieurs pistes d'action ont été avancées par les membres de la cellule de crise pour essayer de répondre aux attentes des acteurs de la filière :

Le besoin de communiquer, que ce soit à destination des différents professionnels de la filière mais aussi des élus et du grand public, pour la réalisation de projets sur le territoire. Voici les points importants identifiés :

- diffuser les études FCBA sur l'utilisation du bois bleu/scolytés dans la construction pour informer et sensibiliser les différents acteurs de la filière
 - mettre en place des outils de communication vulgarisant cette étude pour faciliter les échanges avec les élus et le grand public
 - favoriser l'**acceptation** du bois bleu/scolyté dans les projets de construction et rénovation
 - en plus de la qualité mécanique de ces bois, valoriser leur aspect esthétique, leur singularité et leur lien avec le territoire et les enjeux qu'ils traversent
 - l'importance de se mettre d'accord sur la terminologie à employer : bois bleu ? Bois scolytés ? Bois de crise ? Bois cendré ?
- Sur le volet communication, la piste d'un groupe de travail a été évoquée. La cellule de crise peut travailler à recenser la communication existante et faire des propositions d'outils ou de supports de communication, qui seront par la suite présentés, discutés, améliorés puis validés en groupes de travail. L'objectif étant par la suite de les diffuser au plus grand nombre pour qu'ils puissent être mobilisés au quotidien par les différents acteurs de la filière.

La visite de chantiers pour avoir des exemples concrets de retours d'expérience sur l'utilisation de bois bleu/scolyté en construction, et pouvoir se rendre compte de l'aspect visuel et esthétique que cela peut apporter à un projet.

- Des visites pourront être proposées.

La problématique de la formulation de marchés publics visant à favoriser l'intégration du bois scolyté/bois également bien été identifiée.

- Sur ce point nous pouvons également proposer d'échanger lors d'un groupe de travail. La cellule de crise peut se rapprocher de services juridiques compétents sur ces sujets pour venir enrichir les discussions et essayer de trouver des pistes d'actions concrètes.

Un point important qui devra être traité lors de ce groupe de travail est l'ambiguïté de l'acceptation du bois de crise cité précédemment. En effet, même si c'est l'**acceptation** du bois bleu/scolyté dans les projets de construction et rénovation qui est souhaitable, le bonus bois scolyté du dispositif régional **exige** une part significative de bois scolyté dans le projet.

10 MARS

Rencontre professionnelle

BOIS BLEU/SCOLYTÉ

